

AUTRES INDULGENCES

Les indulgences de Jérusalem et de Saint-Jacques de Compostelle, communiquées aussi aux Agrégés, sont innombrables, mais non définies dans le détail. On en peut dire autant de celles de la Portioncule, — à l'exception toutefois de la célèbre Indulgence plénière du 2 août, que les Agrégés peuvent gagner *autant de fois* qu'ils feront, en ce jour, une visite au Saint Sacrement dans n'importe quelle église ou oratoire public, et réciteront six *Pater*, *Ave* et *Gloria Patri*.

CONSEILS SPIRITUELS.

1. Les Agrégés se feront un devoir d'assister tous les jours, s'ils le peuvent, au saint sacrifice de la Messe et de faire la sainte Communion aussi fréquemment que possible, mais toujours avec la permission de leur confesseur.

2. Ils sont vivement engagés à faire leur adoration selon la méthode des *quatre Fins du Sacrifice*; c'est-à-dire à partager l'heure en quatre quarts d'heure, employant le premier à l'*adoration*, le second à l'*action de grâces*, le troisième à la *réparation*, et la quatrième à la *prière*.

Ils pourront aussi, si le Directeur le juge bon, réciter ensemble quelques prières vocales en l'honneur de : Sainte Eucharistie. Le *Manuel des Agrégés*, ouvrage spécialement composé à leur intention, et le *Petit Messager du T. S. Sacrement*, organe de l'Archiconfrérie, leur seront pour cela d'un très grand secours.

3. On leur conseille de réciter chaque jour et même chaque fois que l'heure sonne l'invocation suivante en l'honneur de la Sainte Eucharistie et de la sainte Vierge :

“Loué et remercié soit à tout moment le Très Saint et très divin Sacrement. (300 jours d'ind.)

“Que bénie soit la sainte, immaculée et très pure Conception de la bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu. (300 jours d'ind.)

4. Tout ce qui regarde le culte, le service, la gloire de Notre-Seigneur en son auguste Sacrement doit trouver l'Agrégé au premier rang du zèle et du dévouement. Le serviteur a toujours sa place d'honneur et d'amour près de son bon et royal Maître. Enrôler d'autres agrégés ; former un service d'adoration dans sa paroisse, surtout les jours des Quarante-Heures et des Expositions mensuelles ; orner l'autel de l'Exposition ; concourir